



1. [Zone LEED v4](#)
 - a) [Espaces non terminés dans C+CBD](#)
2. [L'inscription des projets au premier Programme des bâtiments à carbone zéro au Canada est maintenant ouverte](#)
3. [LEED v4.1 annoncé à Greenbuild](#)
4. [Groupe de travail du Parksmart – nous avons besoin de votre aide!](#)
5. [L'appel de présentations est maintenant lancé, y compris pour un volet qui s'adresse aux praticiens LEED d'expérience](#)
6. [Joignez-vous à notre équipe : le CBDCa embauche des Vérificateurs LEED, Énergie/CVAC](#)



Les éléments essentiels de la certification

Espaces non terminés dans C+CBD

Pour les projets LEED v4 C+CBD, le projet doit être terminé dans une proportion de 60 % de la superficie brute de plancher au moment de la certification. Dans le système d'évaluation LEED Canada NC 2009, les équipes de projets pouvaient viser la certification lorsque le projet était terminé dans une proportion de 50 % de la superficie brute de plancher au moment de la certification. Toutefois, dans LEED v4, la superficie brute de plancher non terminée ne peut être supérieure à 40 %, sauf si le projet vise la certification du système d'évaluation LEED C+CBD : Noyau et enveloppe.

C+CBD : Noyau et enveloppe

La portée des projets de Noyau et enveloppe (NE) est limitée; en conséquence, seules les portions du projet inclus dans la portée de LEED sont incluses aux calculs des crédits. **Si une équipe de projet désire demander des crédits qui vont au-delà de la portée de la conception et de la construction du projet LEED, elle devra fournir une copie des baux de location ou des contrats de vente signés par les futurs locataires.** Les baux de location ou les contrats de vente doivent lier les parties et comprendre des modalités sur les mesures que prendront les futurs locataires ou propriétaires pour satisfaire aux exigences des crédits. **Il n'est pas acceptable de fournir un bail de location ou un contrat de vente non signé ou un modèle type de bail de location ou de contrat de vente.** Par exemple, pour tenir compte des économies entraînées par des appareils sanitaires qui ne sont pas encore installés, aux fins de l'obtention du crédit GEE Réduction de la consommation d'eau à l'intérieur dans un espace locatif d'un projet de NE, l'équipe du projet doit soumettre une copie du bail de location signé et juridiquement contraignant. Si elle ne soumet pas ce document, l'équipe du projet doit présumer que les appareils sanitaires non installés ont les taux de consommation d'eau des appareils de référence. Veuillez noter qu'il n'est pas obligatoire de fournir les contrats de vente ou les baux de location pour obtenir la certification NE. Il est toutefois obligatoire de les fournir si l'équipe de projet vise l'obtention de points additionnels pour des mesures qui sont considérées comme étant en dehors de la portée de la conception et de la construction du projet de noyau et enveloppe et qui portent sur des aménagements qui seront réalisés ultérieurement par le futur locataire.

Pour un supplément d'information, voir les « [Incomplete Spaces and Tenant Sales and](#)

[Lease Agreement](#) » sous « *Maintaining Consistency* » dans la section « Getting Started » de la « Credit Library ». Assurez-vous de consulter la portion « Rating System Variations » de la section « Further Explanation » de chaque crédit pour des directives particulières au crédit.

Toutes les adaptations C+CBD SAUF NE

Pour les espaces non terminés qui devraient l'être ultérieurement par des **locataires**, à la différence de LEED Canada NC 2009, les équipes de projets ne sont pas tenues de fournir des copies des baux de location obligatoires si elles ne tentent pas de réclamer des économies. Elles doivent plutôt soumettre des directives non contraignantes de conception et de construction à l'intention des locataires, comprenant une brève explication des circonstances entourant le projet. Tout comme il est indiqué pour les projets NE ci-dessus, pour les conditions préalables ayant des bases de référence établies (p. ex., GEE, préalable sur la consommation d'eau à l'intérieur; ÉA, préalable sur la performance énergétique minimale) et les crédits qui dépendent des calculs de ces préalables, le projet de conception doit être équivalent au projet de référence pour ce qui est des espaces non terminés. Les équipes de projets qui désirent réclamer une performance environnementale ou un avantage qui va au-delà du projet de référence pour des espaces non terminés doivent soumettre un bail de location ou un contrat d'achat contraignant (c.-à-d., signé par le futur locataire).

Pour les espaces non terminés qui le seront ultérieurement par le **propriétaire (maître de l'ouvrage)**, tout comme pour LEED Canada NC 2009, il faut soumettre une lettre d'engagement, signée par celui-ci, indiquant que les espaces non terminés satisferont aux exigences de tous les préalables et les crédits obtenus par ce projet. Toutefois, à la différence de LEED Canada NC 2009, cette lettre peut porter sur l'engagement en termes généraux et il n'est pas nécessaire qu'elle traite de chaque préalable et de chaque crédit séparément.

Pour un supplément d'information, voir le point « [Incomplete Spaces and Tenant Sales and Lease Agreement](#) » sous « *Maintaining Consistency* » dans la section « Getting Started » de la « Credit Library ».



[retour à la table des matières »](#)



L'inscription des projets au premier Programme des bâtiments à carbone zéro au Canada est maintenant ouverte

Le 31 octobre dernier, le CBDCa a officiellement ouvert l'inscription au [Programme des bâtiments à carbone zéro \(BCZ\)](#), qui est maintenant offerte à partir du [site Web du CBDCa](#). La nouvelle Norme du bâtiment à carbone zéro représente un changement de paradigme dans l'industrie, car l'indicateur de la performance d'un bâtiment passe de l'efficacité de la consommation d'énergie au bilan carbone. **Cette transition est cruciale pour que les décisions de conception, d'exploitation et de rénovation des bâtiments insistent sur la réduction du carbone dans notre objectif d'éliminer les émissions découlant de l'exploitation des bâtiments.**

Lorsque nous effectuons le virage au carbone comme indicateur clé de la performance, nous découvrons rapidement que les impacts environnementaux de l'énergie diffèrent selon les types d'énergie. Nous en venons aussi à reconnaître les grandes disparités dans l'intensité carbone des réseaux électriques du pays.

La conception de projets à carbone zéro exige d'apporter une grande attention à la propriété des attributs environnementaux : l'énergie produite sur place par des systèmes d'énergie renouvelable est souvent exportée au réseau en vertu de programmes de tarifs de subventionnement ou de facturation nette qui exigent souvent que les attributs environnementaux soient cédés à la société de services publics sous la forme de Crédits d'énergie renouvelable ou CER. Cela a pour effet que le bâtiment ne peut revendiquer le carbone zéro pour cette électricité.

L'élimination du carbone de l'exploitation des bâtiments suppose un fondement solide d'efficacité énergétique ainsi que la production d'énergie renouvelable sur place, dans la plus grande mesure possible, à laquelle s'ajoute de l'énergie renouvelable produite hors site, au besoin.

Des outils ont été mis à la disposition des utilisateurs pour faciliter l'évaluation de solutions de rechange. Ce sont les Directives de modélisation énergétique et le Classeur de BCZ qui quantifie les émissions de gaz à effet de serre. Les Directives de modélisation donnent des indications sur

les nuances de modélisation particulières dans le programme BCZ-Design, comme la modélisation de l'Intensité de la demande en énergie thermique (IDET) et la façon de tenir compte de l'énergie renouvelable exportée. La modélisation aide l'équipe de conception à comprendre comment fonctionnera le bâtiment, mais la vraie valeur du programme vient toutefois de la performance réelle en matière de carbone zéro. Le programme BCZ-Performance prévoit une vérification annuelle et met l'accent sur les exploitants du bâtiment qui doivent constamment chercher des façons de réduire l'empreinte carbone du bâtiment et d'atteindre plus efficacement un bilan carbone zéro. Le Classeur du BCZ offre un environnement dynamique dans lequel les facteurs de consommation d'énergie ou d'émission peuvent être facilement ajustés pour déterminer les impacts du carbone. Il peut être utilisé pour calculer les émissions de tous les bâtiments.

[retour à la table des matières »](#)

LEED v4.1 annoncé à Greenbuild

Greenbuild 2017, qui s'est tenu à Boston dans la semaine du 6 novembre, a été une source d'information de premier plan pour l'industrie et l'occasion de diffuser plusieurs nouvelles intéressantes. Pour les utilisateurs canadiens de LEED, la nouvelle la plus marquante est certainement l'annonce du lancement prochain de la version 4.1 de LEED (LEED v4.1).

Partout dans le monde, le marché acquiert rapidement de l'expérience avec LEED v4 et les commentaires des utilisateurs sont à la base des modifications qui seront apportées dans LEED v4.1. Le CBDCa contribue à orienter le perfectionnement de LEED v4 et transmet les commentaires recueillis auprès des intervenants canadiens par son engagement soutenu avec les équipes de projets. Le Canada est également bien représenté dans les groupes consultatifs techniques et le Comité directeur LEED. Nous sommes convaincus que les modifications apportées amélioreront considérablement l'expérience des Canadiens qui visent l'obtention d'une certification LEED.

LEED v4.1 n'est pas une mise à jour majeure de LEED, mais plutôt une amélioration. Les commentaires du marché et une analyse des taux d'obtention des crédits ont aidé à cerner les difficultés du marché à satisfaire aux exigences actuelles.

LEED v4.1 devrait être publié au premier trimestre de 2018, alors que LEED pour les habitations devrait l'être avant la fin de 2017. Pour obtenir le soutien de l'industrie, LEED v4.1 fera l'objet d'un examen public en 2018 et d'un scrutin, probablement en 2019. Dans l'intervalle, les équipes de projet pourront expérimenter le nouveau système d'évaluation et profiter de toutes ses améliorations. Elles auront aussi l'option de continuer avec les exigences établies dans LEED v4.

Parmi les changements prévus les plus intéressants, mentionnons :

- des mises à jour concernant les options complexes des crédits sur les matériaux, l'éclairage naturel et l'acoustique;
- des exigences d'efficacité énergétique plus rigoureuses;
- des mesures pour augmenter l'adoption du système d'évaluation E+E pour favoriser une plus grande transformation du marché;
- l'intégration des divers systèmes d'évaluation qui s'appliquent aux habitations et aux bâtiments multifamiliaux dans un nouveau système d'évaluation LEED for Residential (LEED pour bâtiments résidentiels).

Restez à l'affût pour tout savoir sur la prochaine évolution de LEED. Pour en savoir davantage sur l'information fournie à Greenbuild, consultez cet [article de blogue](#).

[retour à la table des matières »](#)

Groupe de travail du Parksmart – nous avons besoin de votre aide!

Le système d'évaluation Parksmart (stationnement intelligent) arrive au Canada. Il aidera les garages de stationnement à exploiter leurs activités de manière plus durable et à s'adapter pour faire partie des systèmes de transport multimodaux de l'avenir. Si vous voulez apporter une contribution utile à l'amélioration de la durabilité des garages de stationnement, vous pouvez poser votre candidature comme membre du groupe de travail du Parksmart du CBDCa.



Le groupe de travail sera chargé d'évaluer si le système d'évaluation est en général approprié pour le marché canadien et de proposer des voies de conformité alternatives (VCA) pour aider les équipes de projets canadiennes à satisfaire aux exigences. Il aidera également à orienter les besoins futurs en formation et en diffusion.

Le groupe de travail commencera ses travaux à la mi-janvier et tiendra toutes les deux semaines des réunions d'une durée maximum de deux heures. On s'attend à ce qu'il termine son travail en 2 ou 3 mois. Les membres du groupe de travail ne sont pas nécessairement tenus de participer à toutes les réunions, selon leurs domaines d'intérêt et d'expertise particuliers. Tous les membres devront signer une entente de confidentialité.

Les parties intéressées sont invitées à soumettre leur candidature à recruitment@cagbc.org et à indiquer « Parksmart taskforce » à la rubrique objet de leur courriel. Les candidatures doivent être reçues au plus tard le mercredi 13 décembre 2017 à midi, heure de l'Est. Veuillez inclure :

- votre ou vos domaines d'intérêt et d'expérience ou d'expertise;
- votre expérience particulière en conception ou en exploitation de garages de stationnement;

- votre niveau de connaissance de LEED v4 (ce n'est pas une exigence).

Veillez noter que le groupe de travail du Parksmart fonctionnera en anglais.

[retour à la table des matières »](#)



Le CBDCa invite les chefs de file dans leur domaine à répondre à son appel pour partager leur expertise et leurs connaissances avec le plus grand réseau de professionnels de l'industrie du bâtiment durable, lors de la conférence Bâtir un changement durable 2018 qui aura lieu à Toronto, du 5 au 7 juin 2018. Nouveauté cette année, le comité du programme de la conférence est à la recherche d'exposés qui placeront la barre un peu plus haut et offriront un contenu technique avancé pour les séances de formation continue qui s'adressent à des professionnels du bâtiment durable expérimentés.

Dans un contexte où l'on compte plus de 150 projets LEED v4 au Canada, et que ce nombre augmente sans cesse, le volet 5 de la conférence : **Insight, Innovation and Leadership for Advanced LEED Practitioners** (Connaissances, innovation et leadership pour les praticiens LEED d'expérience) s'adresse aux praticiens chevronnés. Ce volet portera principalement sur le rôle de LEED v4 pour atteindre une performance écoénergétique et sobre en carbone et une performance exceptionnelle du bâtiment dans diverses catégories de LEED, allant de l'énergie, de l'utilisation de l'eau et des matériaux, jusqu'aux sites et à la santé et au bien-être. Répondez à notre appel pour partager votre expertise et présenter des connaissances, des études de cas et des solutions réelles qui peuvent être appliquées directement à la conception et à l'exploitation des bâtiments.

Par ailleurs, les volets 1 à 4 de la conférence porteront sur des sujets très variés, y compris : le passage au carbone zéro, l'établissement d'une économie de la rénovation au Canada, la création de villes vertes et résilientes, en plus du volet international du WorldGBC. Pour en savoir davantage sur les divers volets de la conférence, cliquez [ici](#).

Les propositions seront examinées par notre prestigieux comité du programme dont l'expertise porte sur tous les principaux domaines d'intérêt de la conférence. **L'Appel de présentations prend fin le 22 décembre 2017**. Les candidats choisis pour présenter un exposé à la conférence auront droit à un rabais de 50 pour cent sur les frais d'inscription à la conférence et aux activités sociales. Pour de l'information additionnelle et pour présenter une proposition, visitez la page [Building Lasting Change 2018](#).

[retour à la table des matières »](#)

Joignez-vous à notre équipe : le CBDCa embauche des Vérificateurs LEED, Énergie/CVAC

L'équipe LEED est au centre de l'industrie du bâtiment durable; c'est l'endroit idéal pour apprendre à partir des principaux projets de l'industrie et pour contribuer à l'évolution du bâtiment durable. Le CBDCa embauchera un vérificateur LEED, en Énergie/CVAC et des vérificateurs LEED niveau II et III, en Énergie/CVAC pour se joindre à notre équipe dynamique. Si vous êtes un ingénieur ou technicien en mécanique avec au moins trois ans d'expérience professionnelle, et d'expérience directe en consultation, en création, ou en révision de modèles énergétiques pour des projets commerciaux et vous êtes intéressé par la construction écologique - nous sommes à votre recherche !

Soumettre votre candidature avant le 4 Décembre

[Description du poste Vérificateur LEED I](#) – au moins trois ans d'expérience

[Description du poste Vérificateur LEED II & III](#) – 5-10 ans d'expérience

[retour à la table des matières »](#)